



Maire de Vendre Hôtel de ville Place du 14 juillet

34350 VENDRES

Béziers, le 16 Septembre 2014

Nos Réf. : SAGE 14-2014

Objet : Alimentation en eau potable de Vendres – Littoral : travaux

Première phase – création d'un réservoir, station de surpression et réseau de distribution

Avis du SAGE Orb Libron

Copies: cabinet ENTECH. SAGE Astien

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la demande de subvention relative au dossier en objet, le Département de l'Hérault souhaite connaître le point de vue du SAGE Orb Libron sur cette affaire.

PRÉSENTATION DU PROJET

Le secteur de Vendres Littoral est actuellement alimenté en eau potable par l'eau prélevée à la prise d'eau de Réals dans l'Orb. Avant distribution, l'eau est traitée à la station de Puech Labade, propriété de BRL Exploitation.

Le réseau de Vendres Littoral est constitué d'une conduite artère principale en acier DN250 mm. Cette conduite est propriété de BRL Exploitation. A partir de cette conduite, plusieurs branchements sont présents. Il s'agit des points de livraison d'eau potable de BRL Exploitation à la Lyonnaise des Eaux, gestionnaire du réseau de Vendres Littoral.

Il est à noter que la commune de Valras peut également être alimentée par ce réseau d'eau potable. Il n'existe pas d'ouvrage de stockage dédié à la sécurisation de la desserte en eau potable de Vendres littoral. Actuellement, seuls les réservoirs d'eau traitée de la station de traitement de Puech Labade constituent une réserve à l'alimentation du littoral de Vendres.

La commune de Vendres a finalisé son schéma directeur d'alimentation en eau potable en 2013. Ce schéma a conclu sur les points suivants :

- Les besoins futurs ont été définis sur la base du scénario le plus contraignant qui correspond à la prise en compte :
- de la consommation actuelle et des nouveaux projets communaux ;
- des prélèvements effectués dans l'astien par les campings raccordés au réseau AEP;
- des consommations du camping la Yole (raccordé au réseau AEP pour alimenter son extension mais dont les besoins actuels sont assurés exclusivement par les forages dans l'astien)
- de l'AFUA « les jardins de Sérignan »
- Pour la ressource : le mode de desserte actuel est conservé soit :
- ressource principale assurée par BRL ;
- sécurisation partielle assurée depuis l'interconnexion avec Valras ;
- Pour le stockage : la construction d'un réservoir de type semi-enterré est prévue ; ce dernier sera dimensionné sur la base d'une autonomie de 12 h le jour de pointe soit 18 h le jour moyen de la semaine de pointe. Ce

Commission Locale sur L'Eau

Route de Vendres Domaine de Bayssan 34500 BEZIERS Tel. **04 67 36 45 99** Fax 04 67 36 40 25

Email:

Contact @vallee-orb.fr

Site internet : www.vallee-orb.fr

scénariocorrespond à la création d'un réservoir d'une capacité totale de 3 400 m3 hors volume dédié à la défense incendie (120 m3).

 Pour le réseau : la mise en place d'une nouvelle canalisation DN300 pour assurer la distribution est retenue. Ce nouveau réseau permet de dissocier l'adduction et la distribution.

PHASAGE DES TRAVAUX

Compte tenu de l'importance du coût d'investissement et de l'évolution des besoins de la commune, il est prévu de décomposer les travaux de construction du nouveau réservoir en 2 phases :

- une première phase permettant de disposer de l'autonomie de stockage correspondant aux besoins liés à la consommation actuelle et aux nouveaux projets communaux ainsi qu'à la réalisation de l'AFUA « les jardins de Sérignan »
- **une seconde phase** permettant de disposer de l'autonomie de stockage complémentaire correspondant aux prélèvements des campings dans l'Astien et au camping la Yole ;

BESOINS FUTURS LIES AU PROJET

Les besoins futurs le jour de pointe à l'horizon du projet sont les suivants:

- Première phase :

Consommation actuelle et aux nouveaux projets communaux : 4 200 m3/j

AFUA « les jardins de Sérignan » : 1 000 m3/j Total besoin futur première phase : 5 200 m3/j

Seconde phase :

Substitution des prélèvements astien des campings raccordés au réseau AEP : 400 m3/j Substitution des prélèvements astien du camping la Yole (scénario n°3) : 1 200 m3/j

Total besoin futur Phase 2: 1 600 m3/j

Ainsi, les volumes maximum supplémentaires sollicités sur l'Orb seront, sur les mois de juillet et août :

- Première phase : + 60 000 m3 (1000 m3/j * 60 jours)

Seconde phase: + 156 000 m3 (2 600 m3/j *60 jours)

Ces volumes maximum sont compatibles avec la réserve disponible dans le barrage des Monts d'Orb. En effet, ce barrage dispose aujourd'hui d'une marge de manœuvre de 16 Mm3, disponibles dans le barrage 39 années sur 40.

AVIS DU SAGE ORB LIBRON

- **Considérant** que la création d'un réservoir couplée à la mise en place d'une nouvelle canalisation permet de sécuriser l'alimentation en eau potable de Vendres littoral mais également de Valras Plage ;
- Considérant que les volumes supplémentaires sollicités sur la ressource Orb sont compatibles avec la réserve disponible dans le barrage des Monts d'Orb ;
- **Considérant** que les travaux de la phase 2 permettront de soulager les prélèvements dans la nappe astienne, déficitaire ponctuellement sur ce secteur (Unité de gestion N°1)

Donne un avis favorable au projet en objet.

Je vous prie de croire, **Monsieur**, en mes sentiments les meilleurs.

Le Président De la Commission Locale sur l'Eau

Jean Noël BADENAS

Commission Locale sur L'Eau

Route de Vendres Domaine de Bayssan 34500 BEZIERS Tel. **04 67 36 45 99** Fax 04 67 36 40 25

Email:

Contact @vallee-orb.fr

Site internet : www.vallee-orb.fr